

ST. RAYMOND.—Ma femme, malade depuis sept à huit mois, après avoir inutilement essayé grand nombre de remèdes, a été guérie à la suite d'un pèlerinage à Sainte-Anne de Beaupré.

—Une autre personne de cette paroisse, souffrant du mal d'yeux, a été soulagée en priant Sainte Anne.—A. P.

***—J'étais occupée d'un procès que je craignais fort de perdre. Je n'avais, en effet, aucun témoin, et mon adversaire avait eu par erreur un reçu qui annulait tous mes droits aux yeux de la justice humaine. Je remets ma cause entre les mains de Ste. Anne. Le jour de la décision arriva. Mon adversaire avait un reçu et un témoin, et fit un serment. Moi, je n'avais pas de témoin, mais Sainte Anne me protégeait et mon avocat fit son devoir consciencieusement. Voilà pourquoi j'ai gagné mon procès, quoique toutes les chances parussent être contre moi.—Dame J. B. D.

TINGWICK.—J'ai obtenu une grâce particulière par l'intercession de la Bonne Sainte Anne.—T. T.

STE. MARGUERITE.—Un homme de Sainte-Marguerite de Dorchester remercie la bonne Ste. Anne de la guérison complète, et qu'il considère comme miraculeuse, d'une maladie grave dont il souffrait depuis vingt ans.

Une autre personne veut témoigner aussi sa reconnaissance envers la même sainte pour la guérison d'un rhumatisme.